L' INFO DE TOM

Informations pratiques, recyclage des déchets, gestes à adopter ...





RI SÉLECTIF CE QU'IL FAUT METTRE :







Un doute, une question sur le tri? 02 38 87 37 38 - www.smirtom.f

#SUIVEZMOI





Les consignes de tri sélectif ont évolué au 1 er juillet 2016.

En plus des journaux, revues, magazines, des briques alimentaires, des emballages métalliques, et des bouteilles et flacons, vous pouvez maintenant déposer dans le tri sélectif, les autres emballages ménagers en plastiques comme les pots et les barquettes, les films et sachets.

Les autres plastiques comme les bâches de piscine ou le mobilier en plastique sont toujours à déposer en déchèterie.

Pour tout dépôt en déchèterie, vous devez avoir une carte d'accès.

Pour l'obtenir, il faut vous présenter aux bureaux administratifs du SMIRTOM muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Elle est délivrée gratuitement et est valable tout le temps.

En cas de perte, elle est renouvelée gratuitement.

Par contre si vous perdez votre deuxième carte, la troisème vous sera facturée 4€20.

HORAIRES SMIRTOM

Les bureaux administratifs

Le lundi de 14h à 17h et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Les déchèteries

Du lundi au samedi de 8h à 11h45 et de 13h30 à 16h45 Seule la déchèterie de Dordives est fermée le mardi



